



Université numérique
CHEIKH HAMIDOU KANE



PIGE PRESSE

Du 22 au 28 novembre 2025

Direction de la Communication et du Marketing (DCM)

Sommaire

- I. Actualité nationale
- II. Actualité internationale
- III. Actualité syndicale
- IV. Vie étudiante
- V. Ils ont parlé de nous
- VI. Actualité UN-CHK
- VII. Agenda
- VIII. Opportunités



ACTUALITÉ NATIONALE



22^e concours d'agrégation Cames : 14 nouveaux agrégés pour le Sénégal

lesoleil.sn
26 novembre 2025

Le Centre de conférences de l'Ucad II a abrité, le vendredi 21 novembre, la cérémonie de clôture de la 22^e session du concours d'agrégation en Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion du Cames. Cette édition, marquée par la montée en puissance du numérique, a vu 14 Sénégalais décrocher l'agrégation.



Après dix jours d'intenses épreuves, la 22^e session du concours d'agrégation en Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames) que l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) a abritée cette année, a révélé, hier, ses résultats.

[Lire la suite](#)

■ FINANCEMENT DE L'ÉDUCATION

Une campagne de mobilisation de fonds lancée à Paris

Le Partenariat mondial pour l'éducation (Gpe) a lancé hier, à Paris, en France, une nouvelle campagne de mobilisation dénommée « Multiplier les possibles ». Selon un communiqué de presse paru sur le site de l'organisation, « l'ambitieuse campagne de financement du Gpe, facilitée par le Nigéria et l'Italie, vise à multiplier les possibilités d'apprentissage pour 750 millions d'enfants dans plus de 90 pays ». L'événement, a-t-on indiqué, a réuni des partenaires du Gpe et des acteurs de l'éducation et des membres d'organisations de la société civile éducative. Ceux-ci, selon la source, ont réitéré le besoin crucial d'investissements en faveur de l'éducation et le rôle clé que joue le secteur dans la stabilité mondiale. Citée dans le document, Eléonore Caroit, ministre déléguée chargée de la francophonie, des partenariats internationaux, a tenu à souligner que « s'il n'y a pas d'éducation, il n'y a pas de futur ».

À l'heure où l'on questionne l'action multilatérale, dit-elle, il faut rappeler que l'éducation est devenue plus que nécessaire. « Si

nous n'agissons pas aujourd'hui, nous allons perdre beaucoup de temps. C'est une urgence de multiplier les possibles », a déclaré Mme Caroit.

Au moment où le Gpe lance sa campagne de mobilisation, ajoute la même source, 270 millions d'enfants dans le monde n'ont pas accès à l'éducation. « Le lancement de cette campagne en France a une importance particulière », a déclaré Nesmy Manigat, ancien ministre de l'Éducation d'Haïti et envoyé de haut niveau pour l'éducation du Gpe. « L'éducation est un secteur important pour l'Agence française de développement (Afd), partenaire du Gpe. Dans cette période d'incertitude, ne parlons plus d'aide, mais d'investissement solidaire et durable en faveur de l'éducation. Ce qu'a fait le Partenariat mondial pour l'éducation en mobilisation des ressources domestiques et en les tournant vers ce secteur est remarquable », a déclaré Rémy Rioux, directeur général de l'Agence française de développement (Afd).

Seydou Prosper SADIO

■ PR MASSAMBA DIOUF, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE L'ANAQ-SUP

« Le privé ne peut délivrer un doctorat sans être associé à une école reconnue »

Dans un entretien avec « Le Soleil », le secrétaire exécutif de l'Anaq-Sup, Pr Massamba Diouf, est revenu sur la délivrance des doctorats, insistant (pour les établissements privés) sur le respect du règlement en vigueur.



La problématique de la délivrance de doctorat par certains établissements privés avait fait l'objet d'une précision de la part de l'Autorité nationale d'assurance qualité de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (Anq-Sup) en août dernier.

Dans un entretien avec « Le Soleil », le secrétaire exécutif de ladite structure, le Pr Massamba Diouf a évoqué de nouveau la question. Il affirme que l'Anaq-Sup accorde une importance capitale à la délivrance de doctorats par certains établissements privés établis dans notre pays. Il soutient que la réglementation est pourtant claire. « La loi Licence-Master-Doctorat (Lmd) de 2011, le décret 2012-116, et celui du n°2021-1790 modifiant le décret n°2015-582 du 11 mai 2015, tout comme le décret de 2015 relatif à la reconnaissance, au classement et à l'équivalence des diplômes exigent l'habilitation, l'accréditation et l'appartenance à une école doctorale », a-t-il indiqué. Il estime que tout établissement qui se lance dans l'organisation d'un diplôme de doctorat doit respecter cette réglementation en vigueur.

« Un établissement privé ne peut délivrer un doctorat sans être associé à une école doctorale reconnue. Nous veillons au grain et rappelons régulièrement cette exigence pour éviter

de mettre en difficulté les étudiants qui se retrouveraient avec un diplôme non reconnu, ni au Sénégal ni sur le plan international », a martelé Pr Diouf. Il a invité les parents et les étudiants à être vigilants dans le choix des établissements et des programmes. « Il est essentiel de vérifier s'ils sont habilités ou accrédités », a-t-il indiqué.

Le Pr Diouf invite les acteurs notamment les étudiants à se rapprocher de l'Anaq-Sup pour avoir une idée claire sur les établissements et les processus d'habilitation ou d'accréditation. « Le site internet de la structure est accessible pour toute vérification concernant l'habilitation des établissements d'enseignement supérieur et l'accréditation des diplômes », a-t-il affirmé.

Massamba Diouf rappelle que nous avons environ 160 établissements d'enseignement supérieur privé et 16 établissements publics en interaction avec l'Anaq-Sup. « Beaucoup d'entre eux respectent les normes qualité et disposent de l'habilitation ; d'autres sont en cours d'évaluation ou en phase de préparation pour y accéder. Et nous sommes en train de réunir les conditions justement pour les accompagner et leur permettre d'être en règle », a déclaré le secrétaire exécutif de l'Anaq-Sup.

Maguette Guèye DIEDHIOU

PROMOTION DE LA PHARMACOPÉE SÉNÉGALAISE

L'UFR Santé de l'UIDT et la Fondation Amadou Mahtar Mbow tracent la voie d'une souveraineté pharmaceutique

La Fondation Amadou Mahtar Mbow (FAMM) et l'Unité de formation et de recherche des sciences en Santé (UFR/Santé) de l'Université Iba Der Thiam (UIDT) de Thiès viennent de signer un protocole, allant dans le sens de la promotion de la pharmacopée sénégalaise. L'objectif est de produire des médicaments à travers nos plantes, pour réduire la dépendance du pays aux importations, d'assurer une meilleure sécurité sanitaire pour ses populations et aller carrément vers une souveraineté pharmaceutique.

La Fondation Amadou Mahtar Mbow (FAMM) reste fidèle à sa trajectoire de valoriser, préserver et promouvoir les savoirs endogènes. C'est dans ce cadre qu'elle vient de parapher un protocole avec l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences en Santé (UFR/Santé) de l'Université Iba Der Thiam (UIDT) de Thiès, sur l'élaboration des monographies de la pharmacopée sénégalaise, pour une collaboration scientifique et académique de 3 ans. L'objectif est de valoriser et de promouvoir notre pharmacopée nationale, pour aller vers la souveraineté pharmaceutique et selon Amadou Kane ancien ministre de l'Economie et des Finances et président de la Fondation, c'est un acte majeur, qui unit la promotion des sa-

voirs endogènes et l'excellence académique. «Cet engagement stratégique répond à l'impératif national de souveraineté pharmaceutique, tel que défini par les plus hautes autorités sénégalaises. Dans la lignée de la loi 2023-06 du 13 juin 2023, relative aux médicaments et à la pharmacie, le Sénégal a pour objectif de réduire sa dépendance aux importations et d'assurer une meilleure sécurité sanitaire pour ses populations», lit-on dans le communiqué publié à cet effet. Le travail d'élaboration des monographies de la pharmacopée nationale est une étape fondamentale pour atteindre cette souveraineté. Il permet de standardiser scientifiquement les remèdes traditionnels, d'assurer leur qualité, leur efficacité et leur sécurité et d'intégrer pleinement ce patrimoine médicinal dans le cadre de la médecine moderne et de l'industrie pharmaceutique locale. Le président de la fondation ajoute, après la visite des laboratoires de l'UFR, que cela constitue également un acte de souveraineté exigeant, en matière scientifique et en matière de moyens, étant entendu surtout qu'il y a des espèces en voie de disparition. Il s'y ajoute qu'une pharmacopée rigoureuse exige une certaine chaîne de valeur, avec un cadre scientifique normé, rigoureux afin d'asseoir une véritable souveraineté en matière de pharmacie. C'est dans ce cadre qu'il

estime que le projet de jardin botanique est très intéressant. Il permet de faire en sorte d'arriver à avoir à Thiès un espace qui est à la fois un poumon vert, mais aussi un lieu où trouver et multiplier les différentes espèces végétales bien répertoriées, et nécessaires aux laboratoires, pour la production optimale de produits pharmaceutiques dont le pays a besoin, en partant des savoirs endogènes. D'ailleurs dans le cadre de la réalisation de ce jardin botanique pour l'UFR/Santé de l'UIDT, un site de 50 ha est déjà identifié derrière l'autoroute à péage Ila Toubas, non loin de la cité du Diobass et dont les 25 ha seront dédiés au jardin. En attendant la concrétisation de ce projet, il y a déjà le micro-jardinage, qui est très astucieux avec l'utilisation d'espaces assez réduits. «Il ne faut rien négliger comme actions, pour créer les conditions pouvant assurer cette souveraineté», a insisté l'ancien ministre de l'Economie et des Finances. «Nous avons des chercheurs et des étudiants très engagés et l'accompagnement de la Fondation donne l'opportunité de booster tout cela. Nous nous prescrivons le devoir de former des étudiants, qui puissent être dans tout le processus, de la recherche à l'identification, jusqu'au niveau industriel», a réagi Pr Mouhamadou Lamine Cissé Directeur de l'UFR/Santé de l'UIDT, qui s'est engagée à «apporter son

expertise scientifique et technique reconnue, ses infrastructures de recherche et assurer l'encadrement de haut niveau des travaux». Le communiqué publié à cet effet souligne que cette collaboration entre la Fondation Amadou Mahtar Mbow et l'UFR/Santé de l'UIDT vise à assurer la rédaction et la validation scientifique de 30 monographies de plantes médicinales sénégalaises. L'accord prévoit un encadrement renforcé de la recherche, notamment en finançant et en encadrant pour cette première année académique un

premier groupe de 5 étudiants de l'UFR, pour la confection de leurs mémoires de fin de cycles. L'objectif est de contribuer à la formation d'une nouvelle génération d'experts en pharmacognosie. Selon toujours le communiqué, «les travaux comprendront des études phytochimiques, des analyses physico-chimiques, le contrôle qualité, ainsi que des études pharmacologiques et toxicologiques, essentiels pour la validation des monographies».

Mbaye SAMB

DOCTORIALES DE BAMBEY L'UAD célèbre l'excellence académique et ses succès au CAMES

Le grand amphithéâtre (PGF-Sup) a accueilli, ce mardi, la 3^e édition des Doctoriales de l'École doctorale de l'Université Alioune Diop. Cette rencontre a constitué une occasion pour le Président du Conseil académique, le Recteur Monsieur Ibrahima Faye, de magnifier les bons résultats obtenus par l'Université au récent CAMES, qui a enregistré deux professeurs agrégés. C'est le Président du Conseil académique, Recteur Monsieur Ibrahima Faye, qui a présidé la cérémonie. Le Recteur a félicité les performances réalisées par les candidats au dernier CAMES, lequel a consacré la réussite de deux professeurs agrégés en Gestion et en Droit public, confirmant ainsi l'excellence académique portée par l'UAD. Le Major des majors a également été remporté par l'université. Une conférence portant sur le thème : « Innovations, entrepreneuriat et sciences pour un développement durable dans un contexte de territorialisation et de souveraineté » a été animée par M. Oumar Wade.

Les différents orateurs et responsables, notamment le Président du comité scientifique, Pr Martial Coly Bop, le Directeur de l'École doctorale, Pr Farba Tamboura, le Président de la commission Communication, Pr Mballo Thiam, le Président d'honneur de l'École doctorale, Pr Birame Dieng, ainsi que le Recteur Pr Ibrahima Faye, ont réaffirmé l'importance de ces moments d'échanges et de partage autour de la recherche, des thématiques émergentes et des solutions proposées pour le développement des sociétés et des sciences de manière générale. Après cinq années d'existence, l'École Doctorale des Sciences et techniques et des Sciences de la société de l'UAD a déjà formé 60 docteurs, soit une moyenne de 12 diplômés par an, selon son Directeur, le Pr Farba Tamboura.

ADAMA NDIAYE

Éducation : Cheikh Sidou Sylla plaide pour une formation continue des enseignants plus efficace

Dans un contexte où l'école africaine est confrontée au double défi de la qualité et de l'équité, un nouvel ouvrage du chercheur sénégalais Cheikh Sidou Sylla, *Éducation en mutation : L'impératif d'une formation continue efficace* (Aida Éditions), relance le débat éducatif. Avec rigueur et lucidité, l'auteur met en lumière un sujet longtemps négligé : la formation continue des enseignants.



[Lire la suite](#)

lesoleil.sn

26 novembre 2025

■ MÉTIERS DE L'AUTOMOBILE

L'approche par compétence en vogue à l'Isep de Diamniadio

Logé dans l'enceinte de la Cité du savoir au Pôle urbain de Diamniadio, l'Institut supérieur d'enseignement professionnel (Isep) Amadou Trawaré, créé en 2016, a fondé son offre de formation sur une méthodologie originale : l'Approche par compétence (Apc). Une trouvaille dont l'objectif est de mettre sur le marché des profils qui répondent aux besoins de l'écosystème de l'emploi.

RUFISQUE - Avec leurs tenues grises et des chaussures de sécurité, les étudiants des métiers de l'automobile font des cours pratiques dans leur école-usine. Par groupe et par niveau, sous la supervision des maîtres formateurs, ils s'adonnent aux tâches demandées. Ils s'essaient au démontage, au remontage et à l'identification des éléments de tous les types de moteurs et de boîtes de vitesse (automatique ou manuelle). Au fond d'une salle remplie de voitures et de pièces détachées, Oumar Sall, étudiant, responsable de la 5e promotion des Métiers de l'automobile, et quatre de ses camarades s'attèlent à la réalisation d'un projet de karting moteur (les véhicules de Formule 1). « Avec le châssis déjà effectué, nous sommes à l'étape de la fixation de la barre de direction », explique-t-il. Il leur reste l'installation du moteur et du système d'éclairage pour boucler. Ici, l'offre de formation est basée sur le concept Approche par compétence (Apc). Selon l'un des formateurs, M. Ngom, à l'Isep de Diamniadio, toute la démarche repose sur ce modèle. Celui-ci vise à reproduire la réalité du milieu de travail dans les apprentissages. « La formation est axée sur la pratique (70 % du cursus) contre 30 % de théorie », indique-t-il. Le formateur rappelle que les évaluations se font également en situation réelle sur une série de voitures de différentes marques. « Des véhicules avec des pannes ou des défauts sont fournis aux étudiants pour qu'ils les réparent », a-t-il indiqué.

Répondre aux besoins de l'écosystème de l'emploi
Selon le directeur adjoint chargé des études, Amar Diop, ces orientations répondent aux besoins de l'écosystème local en matière d'emploi (la région de Dakar). « Afin de mieux répondre aux besoins



Des étudiants du département automobile de l'Isep de Diamniadio en plein exercice dans leur atelier-école.

émergents de l'économie nationale, l'Isep de Diamniadio prévoit aussi de renforcer son offre de formation en intelligence artificielle et pilotage de drone dans les métiers de l'automobile et du numérique », a indiqué M. Diop. À côté de l'automobile, renseigne-

t-il, l'offre va s'étendre à la maintenance des engins lourds. « Le but est d'anticiper sur les besoins du marché en formant les jeunes sur les véhicules électriques, hybrides et intelligents », a fait savoir Amar Diop. Concernant l'insertion, notre interlocuteur se réfère aux statistiques de 2024. « Dans les métiers de l'automobile, ici, les taux d'insertion peuvent atteindre 75% en mécanique automobile », a-t-il indiqué,

rappelant que nombre d'apprenants optent très souvent pour l'auto-emploi. Selon M. Diop le principal défi demeure la gestion des effectifs. L'Isep de Diamniadio, conçu pour accueillir par an un effectif de 400 apprenants, en recevoir 1.194. « La gestion du surplus d'étudiants a des incidents, notamment l'usure du matériel », a indiqué le formateur.

Mohamed DIENE
(Correspondant)

■ SALON INTERNATIONAL DES ALGORITHMES, DES SCIENCES...

Le Sénégal trace la voie d'une souveraineté technologique inclusive

La 4^e édition du Salon international des algorithmes, des sciences-Technologies et de l'innovation (Saltis) s'est ouverte, hier, mardi 25 novembre, à Dakar, sur le thème : « Intelligence artificielle et usages multisectoriels : pour une souveraineté technologique, inclusive et durable ».

Experts, décideurs et acteurs de l'écosystème numérique se réunissent, durant huit jours, dans la capitale sénégalaise, dans le cadre du Salon international des algorithmes, des sciences-technologies et de l'innovation (Saltis). Au menu : des panels, des expositions et des partages d'expériences sur les innovations liées au numérique et à l'Intelligence artificielle (Ia). Ce salon de l'innovation se veut un moteur catalyseur du « New

deal technologique » et un accélérateur véritable de talents. D'après Boubacar Roger Thiam, directeur de la Promotion de l'Économie numérique, le Saltis n'est pas un salon de plus. « C'est un espace de travail, de réflexion et de décision où l'État, le monde académique et la jeunesse se projettent ensemble sur l'avenir du numérique », dit-il, annonçant par la même occasion l'entrée dans la phase opérationnelle du « New



Le Saltis se veut un moteur catalyseur du « New deal technologique ».

deal technologique », avec le programme « Sénégal digital Factory » doté de 115 milliards de FCfa pour accompagner les projets numériques. Insistant sur la nécessité d'un apprentissage appliqué, M. Thiam a appelé les jeunes « à proposer, à tester et à oser », estimant que « le numérique et l'Ia ne sont pas réservés à quelques experts, mais doivent être des opportunités ouvertes à toutes et à tous ». Dans le même esprit, Ndiaye Dia, fondateur de l'Institut des algorithmes du Sénégal, a relevé que l'Institut a contribué à structurer un écosystème national de l'innovation, « réunissant des acteurs qui, auparavant, évoluaient de manière isolée », et que le Saltis s'inscrit dans cette dynamique scientifique et stratégique.

Pour Wedji Kane Dia, coordonnatrice du Saltis, pour utiliser l'Ia, il faut la comprendre et la maîtriser. Elle a aussi annoncé la publication du livre blanc du comité scientifique, destiné à nourrir les politiques publiques et les stratégies institutionnelles. **Comprendre et maîtriser l'Ia** Marraine de l'édition 2025, Marième Diop, fondatrice de Dakar network angels, a livré un message fort sur l'enjeu continental. « L'Afrique ne peut pas rester spectatrice. L'Ia peut accélérer notre développement, renforcer notre souveraineté et faire émerger une nouvelle génération de créateurs ». Elle a évoqué la disponibilité sans précédent de ces technologies : « Jamais une technologie aussi puissante n'a été aussi accessible

à la jeunesse ». Abordant l'impact économique global, Mme Diop a estimé que l'Ia pourrait injecter « jusqu'à 40 millions d'emplois dans l'économie mondiale » et rappelé que certains pays africains, comme le Kenya, figurent désormais parmi les plus grands utilisateurs de solutions Ia. Elle a toutefois appelé à un investissement massif dans la formation. « Sans des jeunes formés en mathématiques, en sciences et en technologie, l'Ia restera une promesse inachevée », dit-elle. Marième Diop voit dans cette décennie une opportunité historique : « Le moment n'a jamais été aussi propice pour faire de l'Afrique un continent qui crée des solutions que le monde consomme et non l'inverse ».

Daouda DIOUF

Enseignement supérieur : Ce qui va changer pour les bourses des étudiants

Senenews
27 novembre 2025

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Pr Daouda Ngom, a rencontré ce mardi le collectif des amicales de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) pour discuter des difficultés rencontrées par certains étudiants dans le paiement de leurs bourses.

a rencontre a principalement porté sur les rappels de l'année académique 2024/2025 pour les étudiants inscrits après la période officielle de paiement ou dont les listes ont été transmises tardivement à la Direction des Bourses.

[Lire la suite](#)



Enseignement supérieur : Le REESAO en conclave à Dakar pour booster l'entrepreneuriat étudiant

La Conférence des Recteurs, Présidents et Directeurs Généraux du REESAO s'ouvre du 27 au 29 novembre 2025, à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Durant trois jours, les responsables des établissements d'enseignement supérieur de l'Afrique de l'Ouest, vont réfléchir ensemble sur l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat étudiant, un enjeu devenu central dans la dynamique des universités africaines.



leral.net
27 novembre 2025

[Lire la suite](#)

CRISE DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES : LA FENAPES APPELLE À UNE MÉDIATION URGENTE, L'UCAD RECONDUIT SA GRÈVE

RTS
27 novembre 2025

La situation se crispe dans les universités publiques du Sénégal, où les tensions autour du paiement des bourses et des conditions de vie estudiantines prennent une ampleur nationale. Alors que les mouvements de protestation se multiplient, la Fédération nationale des associations de parents d'élèves et étudiants du Sénégal (Fenapes) monte au créneau et appelle les autorités à agir sans délai.



[Lire la suite](#)

Dernière minute : Grèves des étudiants à l'UCAD, le Doyen annonce la suspension des cours

Le Doyen de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), a annoncé, ce jeudi 27 novembre 2025, la suspension des cours jusqu'au lundi 1er décembre 2025 à 8 heures. Cette décision fait suite aux perturbations liées à la grève des étudiants, déclenchée pour réclamer le versement de leurs bourses.

Le communiqué du Doyen précise que les enseignements reprendront à la date indiquée, sous réserve de l'évolution de la situation.



[Lire la suite](#)

Senenews
27 novembre 2025

Commémoration du massacre de Thiaroye 44 : Des cours aux élèves sur la tragédie, le 1er décembre

Le Quotidien
27 novembre 2025

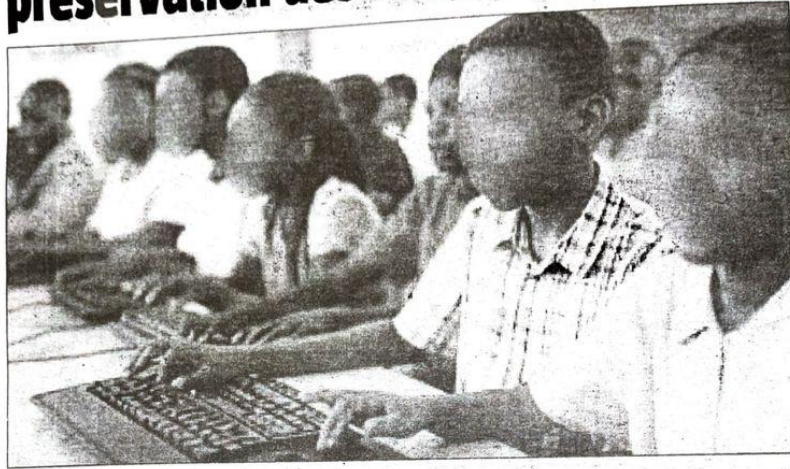
Le ministère de l'Education nationale organise une activité pédagogique pour renforcer la mémoire historique des élèves en ce qui concerne la tragédie du massacre de Thiaroye.

Par Dieynaba KANE – Pour la commémoration du 81e anniversaire du massacre de Thiaroye ce 1er décembre, le ministère de l'Education nationale a décidé d'organiser «une activité pédagogique nationale visant à renforcer la mémoire historique et citoyenne des élèves».



[Lire la suite](#)

IA à l'école : Des acteurs pour la préservation des valeurs éducatives



«Il ne faut pas déshumaniser l'Education». Cette phrase est revenue pratiquement dans chaque intervention, hier, lors d'un débat entre acteurs, sur l'introduction de l'Intelligence artificielle (Ia) dans les programmes des enseignements apprentissages. Le thème : «De l'école connectée à la pédagogie améliorée». Pour le directeur exécutif de la Coalition des organisations des syndicats en synergie pour la défense de l'école publique (Cosydep), Cheikh Mbow, il est essentiel d'avoir des systèmes éducatifs qui répondent aux préoccupations et aux défis de l'éducation. «L'enjeu, c'est de savoir comment utiliser l'Ia. Et pour le faire, nous devons avoir une attention sur le fait que nos systèmes éducatifs devraient refuser qu'ils soient robotisés. Les valeurs que nous avons dans nos pays doivent être préservées. Ça, pour nous, c'est un aspect essentiel», soutient M. Mbow. Il estime que les autorités doivent faire en sorte que l'Ia ne renforce pas l'inégalité entre acteurs notamment entre les élèves qui ne sont pas dans les mêmes zones géographiques. «Donc nous devons faire en

sorte que toutes les cibles, notamment les cibles les plus particulières, les plus vulnérables, puissent ici saisir cette opportunité pour se refaire. L'éducation doit avoir la chance de proposer l'Intelligence artificielle comme étant une alternative ou une deuxième ou troisième chance pour les enfants qui sont déscolarisés. Beaucoup d'enfants ne sont pas scolarisés parce que nos ressources ne sont pas suffisantes».

Pour le Secrétaire général de l'Union démocratique des enseignants du Sénégal (Uden), Abdourahmane Guèye, l'éducation est une activité humaine. D'après lui, rien ne peut remplacer le contact entre l'enseignant et l'élève ; il souligne que l'école a toujours besoin d'avoir des enseignants, des êtres humains qui puissent accompagner les enfants, leur tenir la main, les soutenir. «C'est ça qui fera que nos enfants ne deviendront pas des machines», soutient-il.

Mamadou GACKO

ACTUALITÉ

3

DAKAR MISE SUR LA SOUVERAINETE NUMERIQUE

Le FAT 2025 place le Sénégal au centre du jeu africain

La capitale sénégalaise accueille cette semaine le Forum africain de la radiodiffusion (FAT 2025), consacré à la télévision numérique terrestre (TNT). Plus qu'une simple technologie, les acteurs y voient un pilier stratégique pour affirmer la souveraineté numérique du continent, moderniser l'audiovisuel et réduire les inégalités d'accès à l'information. Entre partage d'expertise, renforcement de la cybersécurité et projets d'infrastructures, Dakar devient le hub d'une nouvelle ambition africaine.

Le Sénégal, vitrine continentale de la transition audiovisuelle. L'ouverture du FAT Dakar 2025 a confirmé le rôle moteur du Sénégal dans la transition vers la télévision numérique terrestre. À un moment où les enjeux de souveraineté numérique, de maîtrise des contenus et d'équité territoriale prennent une dimension stratégique, Dakar a rassemblé régulateurs, experts techniques et responsables politiques venus d'une vingtaine de pays. Au cœur des échanges : la maîtrise des in-

frastructures de diffusion, la résilience des réseaux, la cybersécurité, et la nécessité de garantir une couverture nationale équitable, y compris dans les zones rurales souvent laissées en marge. Le Sénégal, déjà engagé dans la généralisation de la TNT, s'est présenté comme un laboratoire continental en matière de modernisation audiovisuelle. Les autorités ont insisté sur la nécessité de « défendre un espace audiovisuel africain compétitif, sécurisé et accessible à tous ».

COOPÉRATION RENFORCÉE : L'ALGÉRIE ET LE BURKINA FASO AUX AVANT-POSTES

L'une des particularités du forum réside dans ses rencontres bilatérales. Le Sénégal a initié des échanges approfondis avec l'Algérie et le Burkina Faso, deux pays également engagés dans la numérisation de leurs réseaux. Au menu : Mutualisation des expertises en matière de régulation, harmonisation progressive des normes techniques, coopération sur la cybersécurité audiovisuelle,

notamment contre le piratage de contenus, projets communs de formation pour les ingénieurs et techniciens. Ces collaborations visent à poser les bases d'un écosystème audiovisuel africain intégré, moins dépendant des technologies étrangères.

UN LEVIER POUR DYNAMISER LA CRÉATION LOCALE

L'un des enjeux majeurs soulignés par les producteurs présents est la place de la production audiovisuelle locale dans cette transition numérique. Avec un TNT plus stable, plus large et mieux sécurisée, les contenus sénégalais séries, documentaires, magazines culturels – pourraient gagner en visibilité, tant au niveau national que régional. Les acteurs du secteur espèrent que cette modernisation favorisera : la création d'emplois, l'essor de studios locaux, l'émergence d'un marché publicitaire plus dynamique, et la montée en puissance de jeunes talents déjà très présents dans le digital.



LE DÉFI : TRANSFORMER L'AMBITION NUMÉRIQUE EN RÉSULTATS CONCRETS

Si le Sénégal apparaît comme la vitrine d'une Afrique audiovisuelle qui se modernise, les participants au FAT 2025 rappellent que la réussite dépendra d'un financement durable, d'une gouvernance rigoureuse et de la capacité à toucher l'ensemble des populations, y compris les plus isolées. La technologie est prête ; reste à assurer sa mise en œuvre partout, pour tous. Ac-

célération de la couverture TNT dans les zones rurales avant 2026. Création d'un centre régional de formation audiovisuelle basé à Dakar. Harmonisation progressive des normes africaines de diffusion pour faciliter la circulation des contenus. Développement d'un marché panafricain de productions audiovisuelles, soutenu par un réseau plus moderne et sécurisé. Renforcement de la cybersécurité audiovisuelle face aux nouveaux risques numériques.

MAME SOKHNA DRAME

RAPIDITE ET EFFICACITE NUMÉRIQUES : Un coût social et émotionnel

Lejecos
28 novembre 2025

La technologie n'est pas intrinsèquement déshumanisante, mais son usage exclusif et mal régulé peut accentuer en effet, la perte de contact humain et de proximité sociale. L'enjeu est de trouver un juste équilibre entre innovation et humanité, ce qui devient un vrai défi pour nos sociétés connectées, et qui marchent vers une déconnexion émotionnelle.



[Lire la suite](#)

LE SOLEIL - VENDREDI 28 NOVEMBRE 2025

www.lesoleil.sn

f lesoleilsofficiel

x LeSoleilonline

Le SOLEIL SN

7

En accueillant le Giraga 2025, l'Ucad et ses partenaires réaffirment leur engagement en faveur d'une recherche-mathématique africaine ambitieuse, collaborative et tournée vers l'avenir.

ÉDUCATION ET FORMATION

ENSEIGNEMENT DES MATHÉMATIQUES

La baisse du nombre de bacheliers scientifiques inquiète au Sénégal

La 20^e édition du Séminaire du Groupe interafricain de recherche en analyse, géométrie et applications (Giraga) s'est ouverte, le mercredi 26 novembre, à l'Ucad. Mathématiciens, doctorants et responsables académiques, venus de dix pays africains, discutent des avancées contemporaines dans ces disciplines. Ils en ont profité pour déplorer le nombre de bacheliers scientifiques au Sénégal.

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) abrite, du 26 au 28 novembre 2025, la 20^e édition du Séminaire du Groupe interafricain de recherche en analyse, géométrie et applications (Giraga). Cette rencontre réunit des mathématiciens du Bénin, du Burkina Faso, du Burundi, du Cameroun, de la Guinée, de la République démocratique du Congo (Rdc), du Rwanda et du Sénégal. Elle témoigne de la vitalité de ce réseau scientifique dont l'histoire remonte à plus de quarante ans. En accueillant le Giraga 2025, l'Ucad et ses partenaires réaffirment leur engagement en faveur d'une recherche-mathématique africaine ambitieuse, collaborative et tournée vers l'avenir. « Le Giraga n'est pas seulement un séminaire, c'est une communauté et une ambition collective », a estimé le Pr Bacary Manga, enseignant-

chercheur à la Faculté des sciences et techniques de l'Ucad et président du comité d'organisation. Depuis sa création en 1983, le Giraga, a-t-il indiqué, est devenu un espace incontournable pour la recherche mathématique africaine. Pour le Pr Manga, ce séminaire demeure un repère essentiel. « Quatre décennies après ses débuts, le Giraga reste un pilier de la formation des jeunes chercheurs africains, un instrument efficace de lutte contre l'isolement académique et un moteur pour construire des réseaux inter-universitaires », a-t-il souligné. Cette 20^e édition, a-t-il poursuivi, s'inscrit dans la continuité de cet héritage tout en s'ouvrant aux défis contemporains comme l'intelligence artificielle, la modélisation, la géométrie moderne et l'analyse avancée. Le Pr Diaraf Seck, secrétaire général de l'Union africaine de ma-



Le Groupe interafricain de recherche en analyse, géométrie et applications (Giraga) a fait de la promotion des mathématiques un crédo.

thématiques et membre de l'Académie nationale des sciences et techniques du Sénégal (Ansts), a saisi l'occasion pour alerter sur la baisse du nombre de bacheliers scientifiques au Sénégal.

Renforcer la formation à la base

« Le pourcentage de bacheliers scientifiques est tombé à moins de 20 %. C'est un problème majeur », a-t-il fait savoir. Pour lui, la réponse à cette équation ne doit pas se limiter à augmenter seulement les effectifs dans les filières scientifiques. « Il ne s'agit pas d'agrandir systématiquement le dénominateur, mais d'assurer une

formation de base solide et d'accompagner les jeunes. Ils ont énormément de potentiel et nous devons créer l'intérêt qui leur permettra de réussir », a affirmé le Pr Seck. Il a également invité à inspecter les curricula pour identifier les blocages et améliorer l'enseignement.

Dans la même lancée, le Pr Idrissa Ly, vice-recteur de l'Ucad, a tenu à souligner la responsabilité des universités africaines. « Nous affirmons notre volonté collective de renforcer la recherche fondamentale et appliquée, de soutenir l'innovation et de faire de nos universités de véritables acteurs du développement scientifique », a-

t-il affirmé. Il a aussi exhorté à rééquilibrer les partenariats universitaires. « Nos collaborations restent encore trop orientées vers le Nord. Il faut créer davantage d'opportunités de coopération sud-sud, pour des échanges plus fluides et adaptés à nos réalités », a-t-il préconisé.

Représentante de l'Afrique de l'Est à la rencontre, le Pr Ménémore Karymuryango a encouragé les membres du réseau à poursuivre leur engagement et à faire en sorte que le Giraga contribue à renforcer la communauté mathématique africaine pour servir le continent et le monde.

Daouda DIOUF

■ RÉSEAU POUR L'EXCELLENCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN AFRIQUE DE L'OUEST L'employabilité des étudiants en question

Les recteurs, présidents et directeurs généraux des universités d'Afrique de l'Ouest sont, depuis hier, en conclave, à Dakar. Ils échangeront sur l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des étudiants de la communauté.

La conférence des recteurs, présidents et directeurs généraux du Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest (Reesao) s'est ouverte, hier, à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad). Elle porte sur le thème « Insertion professionnelle et entrepreneuriat étudiant : interface entre universités, incubateurs, transferts de technologie et initiatives publiques privées ».

Pendant trois jours (27-29 novembre 2025), des universitaires, d'ici et d'ailleurs, réfléchiront sur l'excellence de l'enseignement supérieur et de la recherche dans cet espace communautaire.

La cérémonie d'ouverture devait être présidée par le Pr Daouda Ngom, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Mais, en raison d'un agenda chargé, il n'a pas pu être présent. Toutefois, la leçon inaugurale qu'il avait préparée a été prononcée par Cheikh Sar, vice-rec-

teur de l'Université Iba Der Thiame de Thiès (Uik) et secrétaire général du Reesao.

Dans le texte, le ministre a souligné la situation paradoxale dans laquelle se trouvent les universités. Selon lui, d'un côté, l'Afrique de l'Ouest est l'une des régions les plus jeunes du monde. Les universités se sont multipliées et les taux de scolarisation ont largement progressé. Mais de l'autre côté, a-t-il poursuivi, le paradigme de l'accès à un emploi stable, valorisant et durable reste une difficulté pour la majorité de nos diplômés.

Selon les chiffres, plus de 60 % des diplômés de l'enseignement supérieur dans la région mettent plus de 18 mois à trouver un emploi et à s'insérer professionnellement. Aussi, près de 40 % d'entre eux déclarent exercer une activité professionnelle sans lien avec leur formation. « Il ne s'agit donc pas seulement d'un problème de chômage, mais aussi de déqualification », a-t-il souligné.

Un document de référence sur les curricula harmonisés en gestation

Le président du Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest, à l'occasion de la cérémonie d'ouverture de la conférence, annonce que les universités de la communauté travaillent sur l'harmonisation de leurs curricula. « Depuis plusieurs mois, un groupe de travail pluridisciplinaire regroupant des compétences issues de nos établissements membres a produit un document de référence sur les curricula harmonisés en sciences économiques et sciences de gestion », a déclaré le Pr Issa Abdou Moumoula.

Selon lui, ce document n'est pas le fruit du hasard. « Il est le résultat d'un travail méthodique, exigeant, nourri par des échanges, des consultations, des corrections et une volonté profonde de construire un cadre académique commun ». Le Pr Moumoula estime que « cette harmonisation permettra une meilleure comparabilité des diplômés entre les universités et facilitera aussi la mobilité étudiante et enseignante à l'échelle régionale ». « C'est un tournant historique, car l'Afrique de l'Ouest ne peut pas continuer à être un espace fragmenté avec des programmes hétérogènes et des standards variables », a soutenu le président du Reesao.

A. DIOUF

L'Ucad, théâtre d'affrontements violents entre étudiants et forces de l'ordre

Bis répéta ! L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Ucad) a été, hier, jeudi, le théâtre d'affrontements entre les forces de l'ordre et les étudiants. Ces derniers, réunis au sein du Collectif des amicales des étudiants de l'Ucad, ont bloqué toutes les issues menant au sein du temple du savoir dès les premières heures de la matinée. Ce qui a même perturbé l'ouverture des travaux de la conférence des recteurs, présidents et directeurs généraux du Réseau pour l'excellence de l'enseignement supérieur en Afrique de l'Ouest (Reesao).

Dans le décor, on pouvait remarquer des trousseaux d'arbres par terre, des briques et des bacs à ordures

jetés ça-et-là. La fumée des porcs calcinés, mêlée à l'odeur âcre des grenades lacrymogènes, agressait les narines et les yeux. Il fallait se munir d'un masque pour se protéger. Accéder au sein de l'université est ainsi devenu un parcours du combattant. Il a fallu effectuer un long détour pour y parvenir. Les affrontements ont duré plusieurs heures, provoquant même un embouteillage sur l'avenue Cheikh Anta Diop.

Les automobilistes, qui ont emprunté cet axe, étaient contraints de contourner le point bloqué pour rejoindre leur destination.

Les étudiants réclament toujours le paiement des rappels de bourses.

A. DIOUF



L'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des étudiants sont au cœur des échanges du Reesao à l'Ucad.

tion, de décrochage et parfois même de désillusion pour certains de nos étudiants », a exposé le Pr Sar. Il a estimé qu'il est nécessaire de poser un diagnostic face à cette situation.

Intégrer des modules sur l'entrepreneuriat

« Nos formations restent trop souvent enfermées dans des logiques disciplinaires rigides, peu ouvertes à l'interdisciplinarité et à l'expérimentation. Les curricula sont souvent desynchrone des évolutions technologiques et des réalités des marchés locaux », a regretté le ministre de l'Enseignement supérieur dans son texte. Selon lui, l'évaluation des compétences est centrée, non pas sur les savoir-faire, c'est à dire les compétences, mais sur les

connaissances académiques. Enfin, a indiqué l'autorité, les dispositions d'accompagnement vers l'emploi ou l'entrepreneuriat sont marginales ou non structurées dans les universités. « Ce sont des réalités observées aujourd'hui dans toutes nos universités. Nous formons des diplômés, mais pas toujours des acteurs capables d'agir dans des environnements complexes, incertains et multi-acteurs », a fait savoir le Pr Ngom dans son propos lu à l'ouverture des travaux.

Le président du Reesao, Pr Issa Abdou Moumoula, a estimé que pour résoudre les problèmes évoqués par le ministre, les universités ouest-africaines doivent impérativement renforcer les partenariats avec les entreprises, les incubateurs et les institutions publiques et en-

courager la création de startups étudiantes et universitaires. « Il faut intégrer des modules d'entrepreneuriat, développer des espaces d'innovation, promouvoir des stages préprofessionnels et des projets de fin d'études, et capitaliser sur la recherche scientifique pour créer des solutions locales adaptées aux besoins réels de nos populations », a-t-il proposé. L'employabilité, selon lui, ne doit pas être un vœu pieux. Elle doit être inscrite au cœur de la politique de formation.

Le Pr Moumoula estime que l'université n'a plus pour mission exclusive de transmettre des connaissances, mais de former aussi des femmes et des hommes capables d'innover, d'entreprendre.

Allou DIOUF

■ PAIEMENT DES BOURSES

Un comité paritaire installé pour recueillir les réclamations

Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, le Pr Daouda Ngom, s'est entretenu, mardi dernier, avec le Collectif des amicales d'étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, renseigne un communiqué de la direction des bourses, hier, jeudi.

Selon le document, « les discussions ont porté essentiellement sur le paiement des rappels de 2024/2025 pour les étudiants s'étant inscrits après l'année de paiement (septembre à octobre 2025) et dont les listes ont été transférées tardivement à la direction des bourses ».

Le ministre annonce, à ce propos, « la mise en place d'un comité paritaire pour régler les problèmes des réclamations avec un traitement des dossiers au cas par cas pour une durée de 15 jours ». Il engage la direction des bourses à poursuivre le dialogue avec les étudiants dans le strict respect du décret 2014-963 du 12 août 2014, fixant les conditions d'attribution des allocations d'études dans l'en-



Pr Daouda Ngom, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

seignement supérieur ». Selon le communiqué, le ministre de l'Enseignement supérieur a profité aussi de l'occasion pour inviter « toutes les parties prenantes à s'accorder sur le règlement définitif de la question des bourses concernant particulièrement celles des étudiants en première année de Master » dont

les inscriptions, comme le rappelle la direction des bourses, arrivent souvent très tardivement à son niveau. « Une situation qui engendre des difficultés en matière de gestion », avait indiqué le directeur des bourses, Jean-Arnold Diatta, dans un entretien avec « Le Soleil ».

S. P. SADIO



ACTUALITÉ INTERNATIONALE



■ NORD-OUEST DU NIGERIA

Libération de 24 lycéennes enlevées la semaine dernière

AFP - Vingt-quatre lycéennes enlevées par des hommes armés, le 17 novembre, dans un internat de l'Etat de Kebbi, dans le nord-ouest du Nigeria, ont retrouvé la liberté, ont indiqué, mardi, les autorités nigériennes. Au Nigeria, pays le plus peuplé d'Afrique de l'Ouest miné par l'insécurité, les enlèvements de masse sont relativement courants, mais ont connu une recrudescence ces dernières semaines. En 2014, les jihadistes de Boko Haram avaient enlevé près de 300 écolières à Chibok, dans le nord-est, un événement qui avait eu un retentissement international.

« Le président Bola Tinubu s'est félicité, aujourd'hui, de la libération des 24 écolières enlevées, lundi dernier, par des terroristes à Maga, dans l'Etat de Kebbi », selon un communiqué de Bayo Onanuga, conseiller spécial du Président. Dans la nuit du dimanche 16 novembre au lundi 17 novembre, l'école pour filles de Maga a été la cible d'une attaque par des hommes armés, au cours de laquelle le directeur-adjoint de l'établissement, Hassan Makuku, a été tué et les lycéennes ont été emmenées par les assaillants. Au total, 25 lycéennes ont été enlevées, mais une des jeunes filles est parvenue à s'échapper rapidement, ont in-

diqué les autorités.

L'Etat de Kebbi est pris en étau entre la menace jihadiste provenant du Niger frontalier et celle des « bandits », des gangs criminels qui pillent les villages, rançonnent, enlèvent et tuent les habitants dans toute la partie nord du pays. La recrudescence actuelle des enlèvements survient peu après que Donald Trump a brandi la menace d'une intervention militaire au Nigeria, il y a quelques semaines, affirmant vouloir stopper les « meurtres de chrétiens » qu'il impute à des « terroristes islamistes ».

Le pays qui compte environ 230 millions d'habitants est presque également divisé entre un nord à majorité musulmane et un sud majoritairement chrétien. Le Nigeria est confronté à une insécurité chronique. Dans le Nord-est, l'insurrection jihadiste de Boko Haram et de l'Etat islamique en Afrique de l'Ouest (Is wap), a fait plus de 40 000 morts et déplacé plus de deux millions de personnes. Dans le Nord-ouest et le Centre, des groupes criminels, appelés « bandits », multiplient attaques, pillages et enlèvements contre rançon. Lors des kidnappings, certains des captifs sont libérés ou secourus en quelques jours, d'autres après des semaines ou des mois, tandis que certains



Une salle de classe de l'école catholique Saint-Mary (Etat du Niger) où des élèves avaient été enlevées récemment.

parviennent à s'échapper seuls. Motivés avant tout par l'argent, les assaillants réclament pour chaque otage des rançons pouvant aller de quelques centaines à plusieurs dizaines de milliers de dollars, selon les médias. Le Nigeria dispose d'environ 370 000 policiers pour une population de plus de 230 millions d'habitants, mais jusqu'à dimanche soir, près d'un quart d'entre eux étaient affectés à la protection des politiciens et de leurs familles, avant que le président Tinubu ne réoriente ces effectifs vers des missions policières prioritaires.

Afrique de l'Ouest: les universités s'unissent pour améliorer l'insertion professionnelle...

La Conférence des recteurs, présidents et directeurs généraux (CRPDG) du Réseau pour l'Excellence de l'Enseignement Supérieur en Afrique de l'Ouest (REESAO) s'est tenue ce jeudi à Dakar. Cette rencontre de haut niveau, qui rassemble les dirigeants des principales universités et grandes écoles de la sous-région, a été l'occasion d'aborder deux enjeux majeurs : l'insertion professionnelle des étudiants et l'harmonisation des programmes en sciences économiques et de gestion.



[Lire la suite](#)

Senego
27 novembre 2025

Mauritanie : la ministre de l'Éducation appelle à la réactivation des salles informatiques et des laboratoires dans les lycées

La ministre de l'Éducation et de la Réforme du système éducatif, Houda Mint Babah, a effectué ces derniers jours une série de visites inopinées dans plusieurs établissements de l'enseignement secondaire.

À l'issue de ces déplacements, elle a appelé à la réactivation urgente des salles informatiques et des laboratoires, afin qu'ils soient pleinement exploités dans le cadre des programmes scolaires.



Cridem.org
27 novembre 2025

[Lire la suite](#)

ACTUALITE SYNDICALE



■ STABILITÉ DE L'ESPACE SCOLAIRE

Le secrétaire général national du Sels livre sa recette

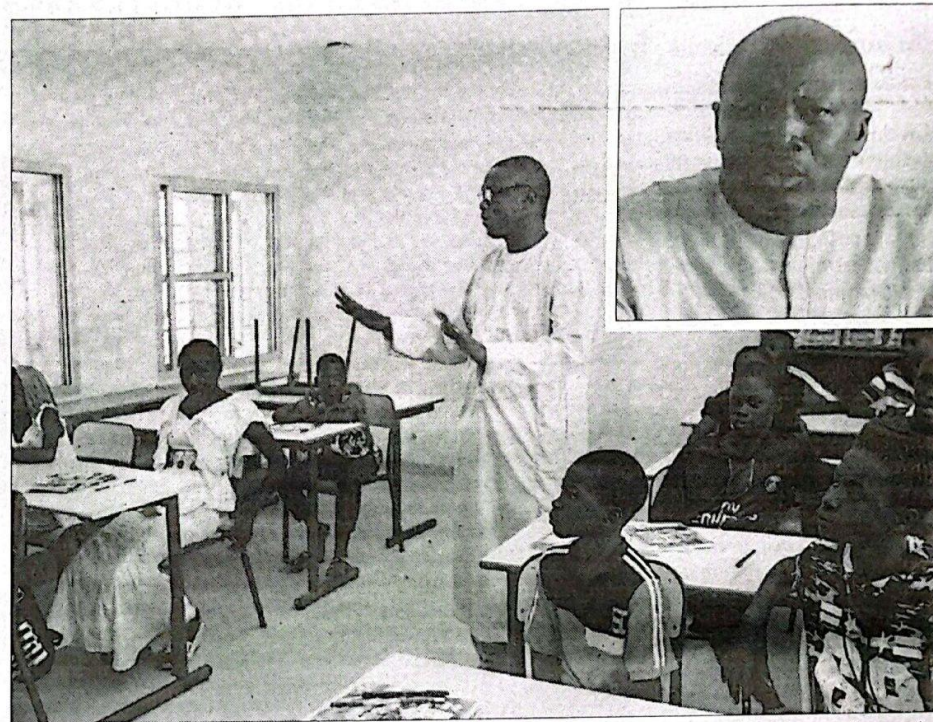
Le secrétaire général du Syndicat des enseignants libres du Sénégal (Sels), Amidou Diédhiou, estime que le bon déroulement de l'année scolaire dépend, en partie, de la suite qui sera réservée à la question des décisionnaires. Il plaide la signature, dans les délais, des décrets adoptés récemment en Conseil des ministres.

Membre du G7 (Groupe de syndicats d'enseignants les plus représentatifs du système éducatif), le secrétaire général du Syndicat des enseignants libres du Sénégal (Sels), Amidou Diédhiou, salue la forte mobilisation de la base en faveur des enseignants décisionnaires. Dans un entretien avec « Le Soleil », M. Diédhiou estime que le bon déroulement de l'année scolaire dépendra de la suite que l'État réservera au traitement de ce dossier. « L'adoption des deux décrets est un signal fort. Si la question des décisionnaires est réglée, on peut espérer une année scolaire apaisée », a affirmé Amidou Diédhiou. « Nous avons fait preuve d'un an de grâce, d'attente et d'observation pour permettre aux ministres concernés de s'imprégner des difficultés du système éducatif. Et nous invitons le gouvernement à procéder à la signature des décrets et à leur publication au Journal officiel », a-t-il

indiqué.

Le syndicaliste en a profité pour déplorer l'absence de concertation réelle avec plusieurs départements ministériels. « Jusqu'à présent, nous n'avons pas rencontré le ministre de l'Emploi, de la Formation professionnelle et technique, encore moins celui de la Fonction publique et du Travail », note M. Diédhiou. Il juge « incompréhensible » ce mutisme et la léthargie du comité de suivi des accords. Pour lui, les protocoles signés en 2022 entre les syndicats d'enseignants et le gouvernement devraient servir de base à une stabilité durable du secteur. « Après les vacances, nous pensions que le pouvoir allait enclencher le processus de mise en œuvre. Mais nous avons constaté un silence total, un abandon des questions urgentes », a fait savoir le patron du Sels.

Le G7, dit-il, réclame également la délivrance des imputations bud-



Le secrétaire général du Sels, Amidou Diédhiou (en médaillon), invite l'Etat à régler définitivement la question des enseignants décisionnaires (Photo d'archives).

gétaires, l'augmentation des pensions de retraite, l'élargissement de l'âge de départ à 65 ans. « C'est pour nous une exigence non négociable, un impératif catégorique

», a-t-il affirmé.

La surimposition des rappels, jugée « inéquitable », reste également une préoccupation pour les syndicats du G7. « Nous ne refusons pas de payer l'impôt, mais nous voulons qu'il soit juste. Il

n'est pas normal que, par la faute de l'Etat, des enseignants attendent leurs rappels pendant des années et qu'on leur applique ensuite des taxes excessives », a déploré Amidou Diédhiou.

Daouda DIOUF

■ CRISE AU LYCÉE DE ORÉFONDÉ

Des syndicats réclament le départ du proviseur

MATAM - Le conflit opposant les enseignants et le proviseur du lycée de Oréfondé (département de Matam) est en train de paralyser le système éducatif local. La section G7 (Groupe de syndicats le plus représentatif de l'éducation) de la région a décrété, hier, 48 heures de grève (mardi et mercredi) pour non seulement soutenir leurs collègues enseignants, mais aussi exiger le départ du chef d'établissement. À l'origine, le comportement du proviseur jugé inacceptable par les enseignants.

Selon les responsables du G7 de Matam, depuis l'arrivée de Ibrahima Ndiaye, au cours de l'année scolaire 2024-2025, l'établissement est plongé dans un climat de « conflits permanents », marqué par des arrêts de cours répétés, des provocations, des menaces et des tensions constantes entre le chef d'établissement, les enseignants, les élèves et même les parents d'élèves. Un lycée jadis « stable et discipliné » serait ainsi devenu un espace « d'anarchie », selon les syndicalistes.

« Le G7 de Matam a ainsi observé un mouvement d'humeur pour

alerter l'opinion sur cette situation qui secoue le lycée de Oréfondé », a déclaré Mamadou Sy, le coordonnateur de la structure. Il a ajouté que cet établissement scolaire, jadis connu par sa stabilité, est aujourd'hui confronté à « un environnement de travail délétère et intenable engendré par les dérives répétées du proviseur ».

Pour le coordonnateur du G7 de Matam, M. Ndiaye doit être relevé ou suspendu de ses fonctions de proviseur, afin que le calme soit rétabli dans ce lycée et permettre un bon déroulement des enseignements-apprentissages. « C'est la seule condition pour sortir de cette crise qui commence à perdurer », a déclaré M. Sy. Selon lui, le G7 Matam ne compte pas renoncer à la lutte s'il n'obtient pas gain de cause.

Joint au téléphone, le proviseur a tenu à préciser qu'il est sous obligation de réserve. « Je ne peux pas me prononcer sur la question, parce que les autorités sont en train de gérer la situation », a-t-il répondu.

au bout du fil.

Falel PAM (Correspondant)

VIE ETUDIANTE



Affrontements à l'UGB

La tension a été vive hier à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis. Dès 8 heures du matin, les pensionnaires de la deuxième institution universitaire sont sortis en masse pour contester. Leur contestation a vite viré à l'affrontement avec les forces de l'ordre car ils ont tenté de bloquer la route nationale n°2. L'intervention immédiate de la gendarmerie pour disperser le rassemblement a fait deux blessés du côté des étudiants qui ont décrété 24 heures de cessation d'activités. Ils réclament le paiement des bourses des étudiants en masters ; la livraison des infrastructures, notamment la plateforme du village universitaire et le chapiteau du restaurant ainsi que la connexion Wifi.

Grève dans les Universités : La Fenapes appelle au dialogue et à la retenue

Seneweb
27 novembre 2025

La Fédération Nationale des Associations de Parents d'Elèves et Etudiants du Sénégal (Fenapes) a lancé un appel solennel au dialogue face à la montée des tensions dans les universités publiques. Les retards répétés dans le paiement des bourses, principale source de subsistance des étudiants, menacent aujourd'hui la stabilité de l'espace universitaire.

La structure alerte sur une crise qui fragilise les établissements d'enseignement supérieur et exhorte les acteurs à « privilégier la voie du dialogue ».



[Lire la suite](#)

Mesures pour les Bourses Étudiantes au Sénégal : Le Ministre Daouda NGOM Annonce des Décisions Clés Après une Rencontre avec les Étudiants

Kewoulo
27 novembre 2025

Dans un contexte de tensions récurrentes autour des paiements de bourses universitaires, le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a publié un communiqué officiel ce jeudi, détaillant les outcomes d'une réunion tenue deux jours plus tôt avec des représentants étudiants. Cette initiative vise à apaiser les inquiétudes des étudiants de l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD) de Dakar, particulièrement concernant les retards de paiement pour l'année académique 2024/2025.



[Lire la suite](#)

Bourses universitaires : Le Mesri met en place un comité pour régler les réclamations

lesoleil.sn
27 novembre 2025

Le Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation a reçu le 25 novembre 2025 le collectif des amicales de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Le Pr Daouda Ngom et les étudiants ont discuté du « paiement des rappels de 2024/2025 pour les étudiants s'étant inscrits après l'année de paiement (septembre 2025) dont les listes ont été transférées tardivement à la Direction des Bourses ».



[Lire la suite](#)

UIDT-Thiès : Cessation totale des activités pédagogiques, 48 heures de journée sans ticket

Seneweb
27 novembre 2025

La Conférence des amicales des étudiants (CAE), seule structure de défense des intérêts des étudiants de l'université Iba Der Thiam de Thiès (UIDT) informe l'opinion publique et les autorités compétentes de la préoccupation grandissante des étudiants concernant la non-réception des états de paiement relatifs au rappel des bourses des mois d'octobre et de novembre.

«À ce jour, bon nombre d'universités publiques du Sénégal ont déjà reçu leurs états de paiement, permettant à leurs étudiants de connaître clairement leur situation.

[Lire la suite](#)



BOURSES UNIVERSITAIRES : JEAN AMÉDÉ DIATTA APPELLE À « RETOURNER À LA TABLE DES NÉGOCIATIONS »

Face aux tensions persistantes autour des bourses dans les masters, le directeur des bourses, Jean Amédé Diatta, appelle les étudiants à revenir au dialogue et plaide pour une réforme du décret de 2014 afin de rendre le système plus durable.

RTS
28 novembre 2025

Dans un contexte universitaire marqué par une forte tension où frustrations étudiantes et lourdeurs administratives s'entrechoquent le directeur des bourses, Jean Amédé Diatta, est finalement sorti de son silence. Invité de l'émission Champ contre Champ, il a dressé un état des lieux et esquissé des pistes de sortie de crise susceptibles de redéfinir l'avenir des étudiants inscrits en master.



[Lire la suite](#)

ILS ONT PARLE DE NOUS





Pr Samuel Ouya, Recteur de l'Université numérique
Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK)

**« Notre modèle de gouvernance
apportera une contribution
majeure à l'essor de
l'enseignement numérique »**

L'Université numérique Cheikh Hamidou Kane (Un-Chk) est en train de multiplier les initiatives pour devenir un véritable environnement d'expérimentation des compétences des apprenants quelles que soient leurs filières de formation, a affirmé dans un entretien avec « Le Soleil », le recteur de cette institution devenue en 12 ans d'existence, la seconde université publique du Sénégal. Le Pr Samuel Ouya, qui a décliné les principales orientations de l'Un-Chk, réitère la volonté de l'institution à accompagner l'Etat dans le cadre du New Deal Technologique afin de faire du Sénégal, un pôle d'excellence technologique.



Activer Windows

Accédez aux paramètres pour activer Win

Entretien réalisé par Seydou Prosper SADIO

[Lire la suite aux pages 14,15,16,17](#)

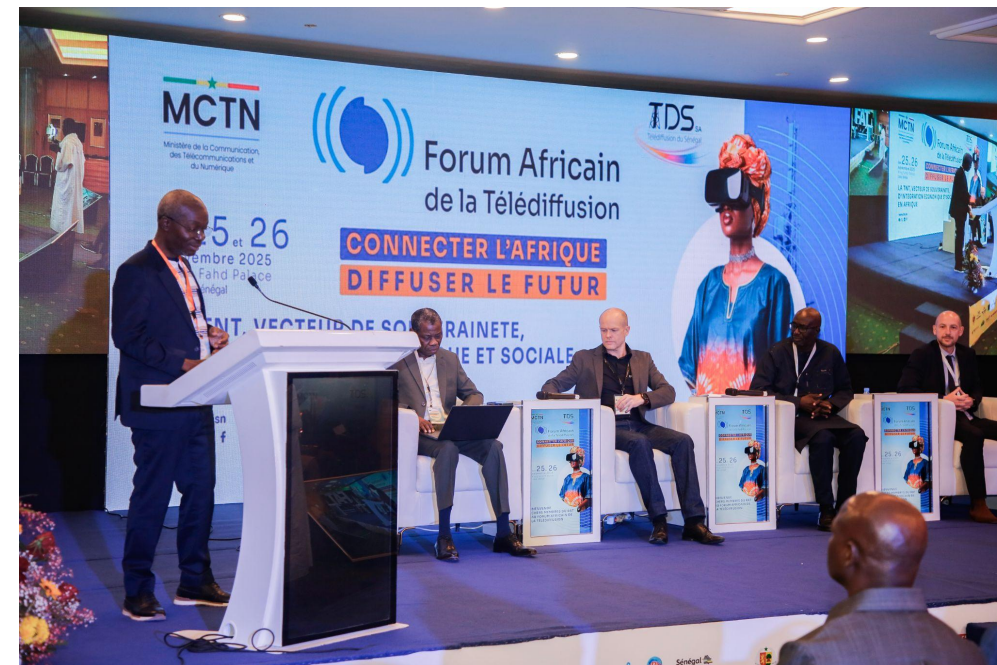
ACTUALITÉ UN-CHK



Forum africain de la Télédiffusion : l'UN-CHK, un allié stratégique pour l'avenir de la TNT

unchk.sn
28 novembre 2025

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), a organisé ce 25 décembre 2025, un séminaire de recherche à la salle de conférence de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'UCAD, sur le thème : « transformer la société sénégalaise par l'éducation : modèles, expériences et pédagogies alternatives du Sud global ».

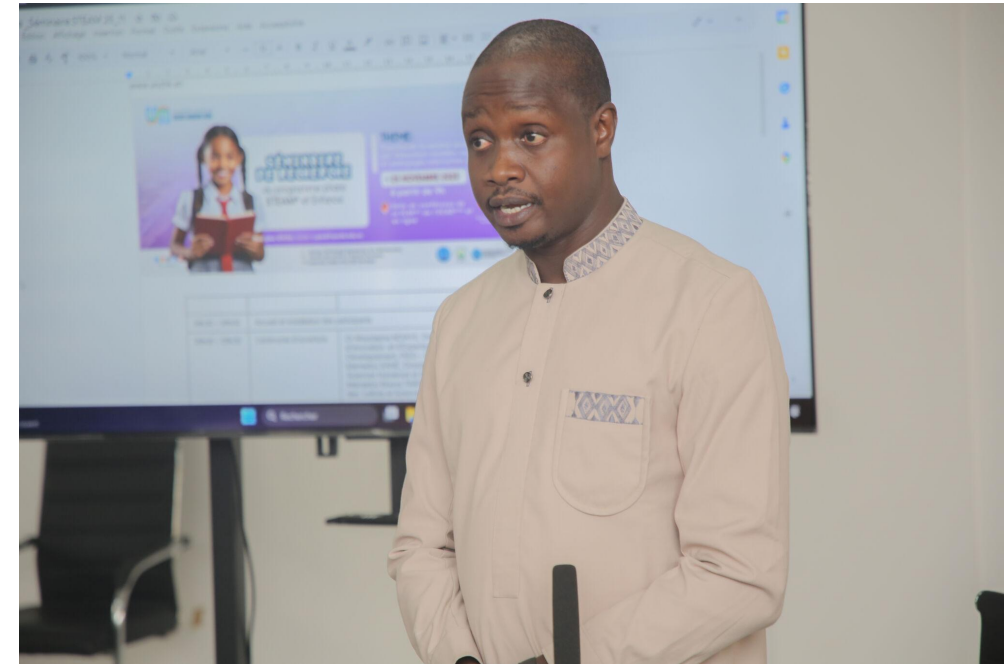


[Lire la suite](#)

L'UN-CHK ouvre la réflexion sur la refonte du système éducatif national à travers un séminaire de recherche

unchk.sn
27 novembre 2025

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK), a organisé ce 25 décembre 2025, un séminaire de recherche à la salle de conférence de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'UCAD, sur le thème : « transformer la société sénégalaise par l'éducation : modèles, expériences et pédagogies alternatives du Sud global ».



[Lire la suite](#)

Ouverture Éthique
 Excellence
 Engagement Proximité



Plus
 d'informations

baio-membres@unchk.edu.sn



Scanner ici

[Plus d'infos ici](#)

Rentrée académique
 2025 - 2026

Bienvenue
 aux nouveaux
 étudiants
 de l'UN-CHK*

UNCHK

Préinscriptions
 et Inscriptions :
 du 10 novembre
 au 22 décembre 2025

* Université numérique Cheikh Hamidou KANE

Mutuelle de Santé des Étudiants de l'UN-CHEIKH

Adhésion

80%

5000 FCFA
par **an**

Souscription
dans les **ENO***

- ▶ pour **la consultation** dans les structures publiques
- ▶ pour **l'achat de médicaments** dans les pharmacies agréées



Scanner ici

Plus d'informations :

✉ mutuelledesante@unchk.edu.sn

* Espace numérique ouvert

[Plus d'infos ici](#)

AGENDA



AGENDA

2^{ème}
EDITION

Journées Portes Ouvertes Nationales

Du 26 Nov au 03 Déc 2025



(Espaces Numériques Ouverts)

Saint-Louis

Mbour

Kolda

Kaolack

28 Novembre

2 Décembre

FORCE
na ciliig ci sarala

 @forcensenegal

Caravanes - Rencontres - Témoignages Ateliers pratiques - Masterclass

Scannez ici



Lc.cx/mini-jpo

[S'inscrire ici](#)

OPPORTUNITES



Appel à candidatures pour le recrutement d'Enseignants-chercheurs à l'UN-CHK

L'Université numérique Cheikh Hamidou KANE (UN-CHK) lance un appel à candidatures pour le recrutement d'Enseignants-chercheurs pour ses trois (3) pôles de formation :

- Pôle Lettres, Sciences humaines et de l'Education (**9 postes**) ;
- Pôle Sciences économiques, juridiques et de l'Administration (**11 postes**) ;
- Pôle Sciences, Technologies et Numérique (**13 postes**).

Pour plus de détails sur les postes à pourvoir et les pièces à fournir, consulter les fiches de poste de chaque pôle :

- [Pôle Lettres, Sciences humaines et de l'Education](#) ;
- [Pôle Sciences économiques, juridiques et de l'Administration](#) ;
- [Pôle Sciences, Technologies et Numérique](#).

Les dossiers de candidature doivent être déposés en ligne au plus tard le **30 novembre 2025 à 23h59**, à l'adresse suivante : <https://recrutement.unchk.sn>.

OPPORTUNITÉS

Appels à candidatures - JRI* 2025

Concours de projets innovants
"Sunu Innovation Challenge"

Appel à communications
scientifiques

Appel à manifestation
d'intérêt

Date limite de candidature :



30 novembre 2025

Envoi des candidatures à :
pied@unchk.edu.sn

Accéder
aux AAC ici ▶



* Journées de la Recherche
et de l'Innovation

[Plus d'infos](#)

Intéressés par les métiers de l'Intelligence Artificielle et des Données ?

Pour candidater



inscrivez vous gratuitement à notre
parcours d'accompagnement SIGUI

Lc.cx/SIG2511

100%
Gratuit

Cibles
jeunes de **-36
ans**

Candidatures féminines encouragées

FORCE
sa cité et rurale

 @forcensenegal

[Candidater ici](#)

Formation en ligne de la FAO : Cours d'agriculture – Postulez

Principales responsabilités (Résultats d'apprentissage)

Les participants inscrits à la formation pourront :

- Comprendre les principes qui régissent le commerce agricole international.
- Explorez la structure et les composantes clés de l'Accord de l'OMC sur l'agriculture.
- Découvrez comment les politiques agricoles mondiales et nationales affectent les marchés et les économies rurales.
- Analyser les règles d'accès au marché, les dispositions de soutien national et les disciplines de concurrence à l'exportation.
- Étudiez des cas concrets de mise en œuvre et de négociation de politiques publiques.
- Analysez le rôle du Cycle de Doha de l'OMC et son impact sur les pays en développement.
- Des leçons interactives complètes, des contrôles de connaissances et une évaluation finale.

Qualifications

Formation et certifications :
Aucun diplôme n'est requis. Le programme est ouvert aux apprenants de tous les horizons scolaires.

[Cliquez pour postuler](#)

Ouverture du dépôt des candidatures en thèse

L'École Doctorale Sciences, Ingénierie, Santé et Environnement (#ED_SEV) informe les futurs doctorants de l'ouverture du **dépôt des dossiers de candidature en thèse** pour l'année universitaire **2025-2026**.

 **Date limite de dépôt** : 30 novembre 2025

 **Heure** : 17h00

 **Lieu** : Secrétariat #ED_SEV et en ligne

 <https://admission.ucad.sn>

[Note d'information](#)

[Charte des thèses](#)

[Formulaire de demande d'admission](#)

L'école doctorale SEV -UCAD : appel à candidatures pour admission en thèse

L'école doctorale SEV vous informe de l'ouverture du dépôt des dossiers de candidature en thèse comptant pour l'année 2025/2026.

Les dossiers seront reçus jusqu'au 30 novembre 2025, à 17h00, au secrétariat de l'ED SEV et sur la plateforme : <https://admission.ucad.sn>

Téléchargez l'[appel à candidatures](#), la [charte de thèse](#) et la [fiche](#) d'admission.

APPEL A CANDIDATURES : BOURSES DE RECHERCHE DOCTORALE ET POSTDOCTORALE « EUGEN IONESCU » 2025-2026 DE L'AUF

Financé par le Gouvernement de la Roumanie, à travers le Ministère roumain des Affaires étrangères et coordonné par l'[AUF](#), le Programme de bourses « Eugen Ionescu » offre aux doctorants et enseignants-chercheurs du monde entier l'opportunité d'effectuer un séjour de recherche de trois mois, au sein de l'une des institutions d'enseignement supérieur partenaires en Roumanie.

Objectifs

Les mobilités « Eugen Ionescu » permettent à des enseignants et chercheurs francophones de se perfectionner dans les établissements membres de l'AUF en Roumanie.

Date limite pour le dépôt des dossiers de candidature

La date limite pour le dépôt des dossiers auprès de l'AUF : le 30 novembre 2025, 23h59 (heure de Bucarest, Roumanie GMT+2).

Période de mobilité : 1er mai 2026 – 31 juillet 2026

[Plus de détails ici](#)



APPEL A CANDIDATURE

Objet : postes d'enseignants-formateurs à l'ISEP de Thiès (type de contrat : CDD)

L'Institut supérieur d'Enseignement Professionnel Abdoulaye Ly de Thiès lance un appel à candidatures pour le recrutement d'enseignants formateurs spécialistes dans l'un des domaines ci-dessous, dans une démarche pédagogique de type approche par compétences – APC.

- Gestion administrative dématérialisée
- Energies vertes
- Système et réseaux intelligents
- Gestion immobilière virtuelle
- Mobilité urbaine durable
- Agriculture digitale
- Tourisme régénératif
- Art graphique et numérique
- Elevage biologique

A/ Missions :

- dispenser des enseignements-apprentissages (théoriques et pratiques) dans les différents métiers de formation,
- accompagner les apprenants lors des sorties et visites en entreprise ou structures socio professionnelles,
- encadrer et /ou tutorer des apprenants,
- appuyer le Service d'Appui au Placement des Apprenants pour la recherche de postes de stage,
- participer à la gestion administrative du département d'affectation et à la vie active de l'Institut

B/ Qualification et profil du candidat :

- être titulaire d'un diplôme de niveau égal à Bac + 4 ou Bac + 5 avec une spécialisation à orientation professionnelle, ou tout autre titre admis en équivalence ;
- avoir une expérience avérée d'au moins trois (03) ans dans une entreprise ou structure du domaine ;
- Avoir une expérience dans le domaine de l'enseignement supérieur et si possible avec la méthodologie de l'approche par les compétences (APC)

Le Directeur de l'ISEP-Thiès invite les candidats éligibles à lui soumettre un dossier constitué des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur
- Un curriculum vitae (CV) avec la photo d'identité intégrée
- Les pièces justificatives des expériences professionnelles
- Une photocopie certifiée conforme des diplômes obtenus

Le dossier complet numérisé doit parvenir à l'adresse électronique recrutement@isep-thies.edu.sn avec une copie à isep@isep-thies.edu.sn au plus tard le mercredi 03 décembre 2025 à 17H00.

Le profil des postes et compétences liés à chaque métier sont disponibles au niveau du site : www.isep-thies.sn

Le message électronique devra explicitement mentionner en « objet » le contenu ci-après : **Nom-prénom : candidature à un poste d'enseignant-formateur et préciser le métier.**

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront invité(e)s à participer à un entretien. Les documents justifiant les expériences professionnelles seront réclamés lors de cet entretien.

Fait à Thiès, le 18 novembre 2025

Le Directeur



Appel à candidatures : Bourses de séjour de recherche pour jeunes chercheurs MOGPA 2026 de CAMPUS FRANCE

THÉMATIQUES DE RECHERCHE

Cinq grands domaines de recherche sont éligibles :

- les sciences du système terrestre ;
- les sciences du changement climatique et la science de la durabilité ;
- la transition énergétique ;
- les enjeux sociétaux des questions environnementales ;
- la santé humaine, animale et environnementale telle que définie dans le cadre de l'approche « une seule santé » (One Health)*.

Les approches innovantes favorisant les hautes technologies, pour les thématiques proposées ci-dessus, seront favorisées lors de la sélection.

ÉLIGIBILITÉ DES CANDIDATS

Les candidats doivent :

- Être titulaires d'un diplôme de doctorat depuis moins de 5 ans à la date de dépôt du dossier, c'est-à-dire avoir soutenu leur thèse entre décembre 2020 et décembre 2025 inclus ;
- Être exclusivement de nationalité étrangère (toutes les nationalités sont éligibles à l'exception de la nationalité française);
- Les candidats ne doivent pas avoir résidé en France plus de 90 jours entre le 12 septembre 2025 et le 12 décembre 2025.

Plus d'informations [ici](#)

Concours d'entrée à l'École de Formation des Avocats du Sénégal (EFA) - Session 2025

Ouvert

École de Formation des Avocats du Sénégal (EFA) – Ordre des Avocats du Sénégal



12 décembre 2025

Il reste 28 jours



Niveau requis : Maîtrise en Droit, Master 2 en Droit ou équivalence



Lieu : La Maison de l'Avocat sise au 19, Boulevard de la République 1er Étage, Dakar



Places disponibles : 75



Frais d'inscription : 50 000 F CFA (Droit d'inscription)

Concours d'entrée à l'École de Formation des Avocats du Sénégal pour la Session 2025. Le nombre de places à pourvoir est fixé à **75**.
La formation a une durée ...

[Plus d'infos](#)

Concours Professionnel d'entrée à l'ENTSS - 1er Cycle (B1) et 2nd Cycle (A1) - Session 2025

Ouvert

École Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS)



17 décembre 2025

Il reste 19 jours



Niveau requis : Fonctionnaires (1er Cycle : B4, B3, B2 | 2nd Cycle : B1, A3, A2)



Lieu : Scolarité de l'ENTSS, Rue de St-Louis X Avenue Cheikh Anta DIOP, Point E Dakar



Frais d'inscription : 10 000 F CFA (Frais de dossier) + 200 F CFA (Timbre) non remboursables

Concours professionnels d'entrée à l'ENTSS ouverts aux agents de la fonction publique remplissant les conditions d'ancienneté requises pour les deux cycles. Le dépôt des dossiers doit se faire **par la ...**

[Plus d'infos](#)

UCAD / Ecole Doctorale ETHOS : Ouverture des candidatures en Thèse pour les étudiants nationaux et internationaux

Informations sur la formation / concours

Entreprise Formatrice : UCAD/ETHOS

Type de formation : Formation

Description de la formation / concours

Ouverture des Candidatures en Thèse

Ecole Doctorale – Etude sur l’Homme et la Société – ETHOS informe les étudiants nationaux et internationaux titulaires d’un Master, DEA, ou d’un diplôme équivalent de l’ouverture du dépôt des dossiers de candidature en Doctorat dans les domaines suivants

Filières disponibles

- Sciences Sociales Appliquées au Développement (FLSH – IFAN)
- Éducation et Formation (FASTEF)
- Didactiques des Mathématiques (FASTEF)
- Société, Espace, Culture (FLSH – INSEPS)
- Société, Temps, Espace, Patrimoine (FLSH)
- Philosophie et Rationalité (FLSH)
- Sciences de l’Information, Documentation, Communication et Médias (CESTI/EBAD)
- Population, Développement et Santé (IPDSR)

Du 08 octobre 2025 au 31 janvier 2026

Appel à candidatures pour le recrutement d'enseignants-formateurs

L'Institut Supérieur d'Enseignement Professionnel de Mbacké (ISEP-Mbacké) lance un appel à candidatures pour le recrutement d'enseignants-formateurs spécialisés dans plusieurs domaines.

Nous recherchons des profils qualifiés pour les postes suivants :

- Enseignant(e)–Formateur(trice) en Efficacité Énergétique (Métier : Technicien Supérieur en Écoconstruction)
- Enseignant(e)–Formateur(trice) en Efficacité Énergétique (Métier : Technicien Supérieur en Efficacité Énergétique)
- Enseignant(e)–Formateur(trice) en Environnement & Biodiversité / BTP (Métier : Technicien Supérieur en Agroécologie – Option Animale et Végétale)
- Enseignant(e)–Formateur(trice) en Environnement & Biodiversité / BTP (Métier : Technicien Supérieur en Développement Territorial)

Télécharger l'appel à candidatures



APPEL A CANDIDATURE

Objet : postes d'enseignants-formateurs à l'ISEP de Thiès (type de contrat : CDD)

L'Institut supérieur d'Enseignement Professionnel Abdoulaye Ly de Thiès lance un appel à candidatures pour le recrutement d'enseignants formateurs spécialistes dans l'un des domaines ci-dessous, dans une démarche pédagogique de type approche par compétences – APC.

- Gestion administrative dématérialisée
- Energies vertes
- Système et réseaux intelligents
- Gestion immobilière virtuelle
- Mobilité urbaine durable
- Agriculture digitale
- Tourisme régénératif
- Art graphique et numérique
- Elevage biologique

A/ Missions :

- dispenser des enseignements-apprentissages (théoriques et pratiques) dans les différents métiers de formation,
- accompagner les apprenants lors des sorties et visites en entreprise ou structures socio professionnelles,
- encadrer et /ou tutorer des apprenants,
- appuyer le Service d'Appui au Placement des Apprenants pour la recherche de postes de stage,
- participer à la gestion administrative du département d'affectation et à la vie active de l'Institut

B/ Qualification et profil du candidat :

- être titulaire d'un diplôme de niveau égal à Bac + 4 ou Bac + 5 avec une spécialisation à orientation professionnelle, ou tout autre titre admis en équivalence ;
- avoir une expérience avérée d'au moins trois (03) ans dans une entreprise ou structure du domaine ;
- Avoir une expérience dans le domaine de l'enseignement supérieur et si possible avec la méthodologie de l'approche par les compétences (APC)

Le Directeur de l'ISEP-Thiès invite les candidats éligibles à lui soumettre un dossier constitué des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite adressée au Directeur
- Un curriculum vitae (CV) avec la photo d'identité intégrée
- Les pièces justificatives des expériences professionnelles
- Une photocopie certifiée conforme des diplômes obtenus

Le dossier complet numérisé doit parvenir à l'adresse électronique recrutement@isep-thies.edu.sn avec une copie à isep@isep-thies.edu.sn au plus tard le mercredi 03 décembre 2025 à 17H00.

Le profil des postes et compétences liés à chaque métier sont disponibles au niveau du site : www.isep-thies.sn

Le message électronique devra explicitement mentionner en « objet » le contenu ci-après : **Nom-prénom : candidature à un poste d'enseignant-formateur et préciser le métier.**

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront invité(e)s à participer à un entretien. Les documents justifiant les expériences professionnelles seront réclamés lors de cet entretien.

Fait à Thiès, le 18 novembre 2025

Le Directeur



W

AVIS DE RECRUTEMENT D'ENSEIGNANTS-CHERCHEURS

Le Recteur de l'Université Amadou Mahtar MBOW (UAM) recrute pour le compte de l'Ecole supérieure Polytech Diamniadio, de l'UFR Sciences économiques et de Gestion (UFR SEG), de l'UFR Sciences et Technologies avancées (UFR STA), de l'UFR Technologies de la Communication numérique et de l'Audiovisuel (UFR TECNA) et du Centre de Formation aux valeurs universitaires et à la Pratique des langues, des enseignants-chercheurs dans les spécialités suivantes :

1. Diplômes requis

Master, DEA, Doctorat ou PHD en rapport avec les spécialités précitées ou tout autre diplôme admis en équivalence.

2. Dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes : • Une demande manuscrite adressée au Recteur de l'UAM ; • Une lettre de motivation ; • Un curriculum vitae détaillé, daté et signé ; • Les copies légalisées des diplômes et attestations, y compris celle du baccalauréat ; • Les tirés à part des publications scientifiques ; • Un exemplaire (ou résumé) du mémoire ou de la thèse ; • Les justificatifs de l'expérience dans l'enseignement (attestations des services faits) ; • 02 lettres de recommandation ; • Une copie légalisée de la carte nationale d'identité ou du passeport ; • Tout autre document justificatif du CV.

3. Modalités et lieu de dépôt

Les dossiers (en format PDF) seront déposés uniquement en ligne sur la plateforme : <https://depot.uam.sn/per> au plus tard le 07 décembre 2025 à minuit.

Les profils des postes peuvent être consultés sur : <https://uam.sn/recrutement-per/>

**APPEL À CANDIDATURES POUR L'ADMISSION EN MASTER
ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026**

L'Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM) lance un appel à candidatures pour l'admission en Master :

- **Master en Audit et Contrôle de Gestion (ACG) ;**
- **Master en Banque-Finance (BF) ;**
- **Master en Management de Projets (MP) ;**
- **Master en Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;**

Durée de la formation : deux (02) ans

Conditions d'accès : être titulaire d'une licence en Sciences de Gestion, sciences Economiques ou tout autre diplôme admis en équivalence.

Coût de la formation pour la première année de Master : 801 500 FCFA

- Inscription : **200 000 FCFA**, comprenant les paiements du premier et du dernier mois (janvier et octobre) ;
- Mensualité : **75 000 FCFA / mois pendant 10 mois ;**
- Cotisation de l'amicale ISEM : **1500 FCFA/an.**

Modalités de candidature :

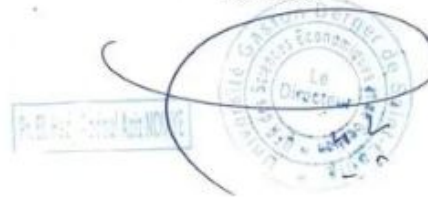
- ⚡ Dossier de candidature à déposer à l'UFR SEG auprès de l'assistante du Directeur de l'Institut Supérieur d'Economie et de Management (ISEM) ou l'antenne de l'UGB de Dakar, Sacré Cœur pyrotechnie, ou par mail à l'adresse suivante : isem@ugb.edu.sn, comprenant les pièces suivantes :
 - Demande adressée au Directeur de l'ISEM ;
 - Curriculum Vitae ;
 - Copie légalisée du diplôme de licence ;
 - Adresse complète (Téléphone, e-mail, Personne de contact) de l'organisation ayant délivré le diplôme de Licence présenté pour l'admission en master ;
 - Relevés de notes des Licences 1, 2 et 3 ;
 - Deux photos d'identité ;
 - Copie de la carte d'identité nationale.
- ⚡ Frais de dossier non remboursables d'un montant de dix mille (10.000) francs.

**Dépôt de dossier : du 15 octobre 2025 au 06 janvier 2026 à 17H GMT.
Début des cours : 12 janvier 2026**

Renseignements : E-mail : isem@ugb.edu.sn.

Téléphone : (+221) 76 549 52 74

Le Directeur



15 OCT. 2025



N° 0002195

N°/MESRI/SG/DGRI/DFRSDT//fn

Dakar, le 31 OCT 2025

Le Ministre,

**APPEL A CANDIDATURE POUR LE FINANCEMENT DE PROJETS DE
RECHERCHE PAR LE FONDS D'IMPULSION DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (FIRST)
EDITION 2024-2025.**

Le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), dans le cadre du financement par le Fonds d'Impulsion, de la Recherche scientifique et technique (FIRST), lance l'appel à candidature de l'édition 2025 pour la soumission de projets de recherche.

Le financement par ce fonds est destiné aux :

- équipes et institutions sénégalaises de recherche publiques ou privées travaillant dans des domaines identifiés comme prioritaires ;
- acteurs des secteurs publics ou privés du Sénégal qui mènent des activités relatives à l'innovation technologique, l'expérimentation et la vulgarisation des résultats de la recherche.

1. Critères d'éligibilité :

1.1 Critères d'éligibilité des équipes de recherche

- les équipes de recherche doivent être constituées de chercheurs dirigés par un chercheur principal de nationalité sénégalaise ;
- les chercheurs doivent être rattachés à une institution de recherche basée au Sénégal ;
- le chercheur principal doit être titulaire d'un doctorat au minimum dans l'un des domaines ciblés par l'appel à projets.

SPHERE MINISTERIELLE, BATIMENT 01, DEUXIEME ETAGE, DIAMNIADIO
TEL. : +221 33 889- 81-47 EMAIL : sp.dgri@mesri.gouv.sn
BP: 36005, DAKAR, SÉNÉGAL

1.2 Critères d'éligibilité d'un projet

- être d'un domaine ciblé par l'appel à projets ;
- être conduit au Sénégal ;
- avoir une durée d'exécution de trois ans au maximum ;
- avoir un budget d'un montant inférieur à 20 000 000 FCFA ;
- être soumis dans les délais indiqués dans l'appel ;
- être constitué de tous les documents requis.

Les projets seront évalués par un comité d'experts indépendants qui se basent sur des critères de pertinence, d'efficacité, et de faisabilité pour sélectionner les projets.

Seuls les projets de recherche ayant obtenu un score technique minimal de 75/100 seront soumis à l'approbation du comité de validation.

1.3 Pièces constitutives du dossier de candidature

- Un Curriculum Vitae de chaque membre de l'équipe ;
- Le formulaire de soumission du projet dûment rempli ;
- Une lettre d'engagement de l'institution tutelle du chercheur principal porteur du projet dûment signée par l'autorité compétente ;
- Une lettre d'engagement dûment signée par chaque membre de l'équipe.

2. Modalités de candidature

a. Domaines prioritaires

Le fonds est destiné à soutenir, par la mise à disposition de subventions, les projets de recherche élaborés par des équipes appartenant à une ou plusieurs institutions, et qui interviennent dans les domaines prioritaires de développement socio-économiques bien identifiés par le MESRI à l'image du document de référence national dénommé Vision Sénégal 2050, notamment :

- la santé et la nutrition ;
- l'eau, l'agriculture et la sécurité alimentaire ;
- la gestion des ressources naturelles, l'environnement et les changements climatiques ;
- les énergies renouvelables ; le gaz et le pétrole ;

SPHERE MINISTERIELLE, BATIMENT 01, DEUXIEME ETAGE, DIAMNIADIO
TEL. : +221 33 889- 81-47 EMAIL : sp.dgri@mesri.gouv.sn
BP: 36005, DAKAR, SÉNÉGAL

- les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'économie numérique ;
- l'intelligence artificielle et la robotique.

NB : L'élaboration de projets collaboratifs pluridisciplinaires est encouragée tout comme les candidatures féminines, et les projets qui proposent des solutions à l'amélioration des conditions de vie des femmes.

b. Retrait du formulaire de candidature

Le formulaire de candidature est disponible par téléchargement sur le site du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation : www.mesri.gouv.sn à compter du **14 novembre 2025**.

c. Dépôt du dossier de candidature

Le formulaire dûment rempli (avec les pièces justificatives) doit être déposé, au plus tard, le **mercredi 14 janvier 2026 à 17h00**, délai de rigueur ;

- en version papier, en deux(2) exemplaires**, à la Direction Générale de la recherche et de l'Innovation sise à la deuxième sphère ministérielle, Bâtiment A, 2^{ème} Etage, et
- en version électronique** à l'adresse e-mail suivant: first@mesri.gouv.sn

NB :

Pour toutes informations complémentaires, les candidats peuvent prendre contact avec **Monsieur Karamokho DRAME** (mouhamedra10@gmail.com: Téléphone : (+221) 77 164 40 45 ou **Monsieur Alioune Badara SY** (allousy88@hotmail.com: (+221) 77 953 44 25.

POUR LARGE DIFFUSION



SPHERE MINISTERIELLE, BATIMENT 01, DEUXIEME ETAGE, DIAMNIADIO
TEL. : +221 33 889- 81-47 EMAIL : sp.dgri@mesri.gouv.sn
BP: 36005, DAKAR, SÉNÉGAL

OPPORTUNITÉS

REPUBLIQUE DU SENEGAL



Un Peuple - Un But - Une Foi
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

N° 0002287

Dakar le 31 NOV 2025

N° MESRI/SG/DB/DBE/add

Le Ministre,

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche
et de l'Innovation communique :

le Gouvernement de la Fédération de Russie met à la disposition du Gouvernement de la République du Sénégal, **cent trente (130) bourses** d'études pour l'admission des étudiants sénégalais dans les établissements russes d'enseignement supérieur au titre de l'année académique **2026-2027**.

Ces bourses sont réparties comme suit : cinq (05) places pour le ministère de la culture ; deux (02) places pour l'Agence fédérale de l'énergie atomique « Rosatome », treize (13) places pour le ministère de la santé et **cent cinq (105) places en libre distribution**.

Critères d'éligibilité :

- ❖ être de nationalité sénégalaise ;
- ❖ être titulaire du baccalauréat pour le cycle licence, de la licence pour le cycle master et du master pour le doctorat ;
- ❖ être âgé de moins de vingt-cinq (25) ans pour la licence, trente (30) ans pour le master et trente-cinq (35) ans pour le doctorat.

Les candidats intéressés doivent procéder à l'enregistrement des dossiers sur le site officiel : <https://education-in-russia.com/> jusqu'au **15 janvier 2026**.

Composition du dossier de candidature:

- 1) un formulaire du <https://education-in-russia.com/> dûment rempli, imprimé et signé avec une photo collée dessus ;
- 2) un consentement du candidat au traitement, à la transmission et au stockage des données personnelles dûment rempli et signé (versions russes et anglaises en un seul fichier) ;
- 3) une copie certifiée conforme à l'original de l'attestation ou du dernier diplôme ;
- 4) les copies certifiées conformes des bulletins et relevés de notes des études antérieures ;
- 5) un certificat médical de visite et contre visite ;
- 6) un résultat du test sur l'absence de SIDA ;
- 7) un résultat du test sur l'absence de l'hépatite B/C et de la tuberculose et du VIH-HIV 1/2 datant de moins de 03 mois

- 8) une Copie du passeport dont la durée de validité doit être supérieure à 18 mois après expiration du visa (juillet 2026) ;
- 9) une (01) photo d'identité de bonne qualité (visage sur fond blanc) à coller sur le formulaire ;
- 10) une attestation de maîtrise de la langue russe (uniquement pour les étudiants en langue russe).
- 11) une **lettre de motivation** plus la liste des publications disponibles (facultatif) pour les candidats au doctorat

NB : Joindre à chaque document sa traduction en russe.

Chaque fichier doit être scanné de manière lisible et **nommé individuellement** avant d'être joint dans la plateforme. Ex : bulletin de ..., certificat de ..., copie passeport, etc.

Après la fin de l'inscription sur la plateforme (étape projet), il faut valider en envoyant la demande dans le système pour '**examen par la mission diplomatique**' avant le **15 janvier 2026**.

Un **format papier du dossier de candidature** est à déposer à la **Direction des Bourses**, 52 rue Saint Michel (Ex Docteur Thèze), en face Immeuble Centre Commercial la Rotonde, jusqu'au jeudi **22 janvier 2026, délai de rigueur**.

Tel : 33 920 11 11


Pr Daouda NGOM

PROGRAMME DE BOURSES FRANCE – SENEGAL : l'appel à candidatures 2026 est ouvert

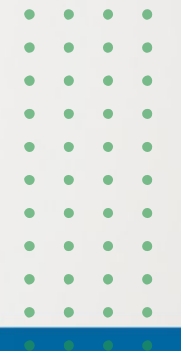
Ce programme fonctionne grâce à un appel à candidatures, ouvert, inclusif et compétitif lancé chaque année et permettant aux candidats intéressés de déposer leurs candidatures de manière dématérialisée sur cette plateforme, avant la date de clôture de l'appel annuel.

Les candidat(e)s sont vivement encouragé(e)s à lire attentivement l'ensemble des informations qui sont disponibles sur ce site et en particulier les [Règles du programme](#) et des exemples de [questions fréquemment posées](#).

Les dates à retenir :

- Lancement de l'appel à candidatures : octobre 2025 ;
- *Clôture et date limite pour le dépôt des candidatures : le 4 février 2026 à 17:00 (GMT) ;*
- Processus de sélection : février – avril 2026 ;
- Annonce des résultats : mai – juin 2026 ;
- Confirmations et mises en route : juin 2026.

[Plus de détails ici](#)



MERCI

